

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 avril 2016

L'an deux mille seize, le quatorze avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 7 avril 2016, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CRETY, Maire.

Présents : MM. Jacky CRETY, Lionel HOUZET, Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Bastien PAULAUQUI, Christophe MACQUART, Karine NICAISE-DUFLOT, Agnès BOLAND,

Absents excusés : Sébastien DOLE, Estelle MARIE, Nathalie COMARLOT,

Pouvoirs donnés à : Karine NICAISE-DUFLOT par Sébastien DOLE

Secrétaire de séance : Mr Benjamin WATIER

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Lionel HOUZET approuve le compte administratif 2015 présenté par le Maire avec un excédent de 318 900.89 € de fonctionnement et d'un excédent de 233 839.57 € d'investissement.

TAUX D'IMPOSITION 2016 :

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux 2015 pour 2016 :

Taxe d'habitation :	11.20 %
Taxe Foncière bâtie :	10.91 %
Taxe Foncière non bâtie :	11.25 %
Cotisation Foncière des entreprises :	10.26 %

BUDGET UNIQUE 2016 :

Le Conseil Municipal vote le budget unique 2016 de la commune préparé par la commission communale :

Section de Fonctionnement équilibré d'un montant de : 609 680 €

Section d'Investissement équilibré d'un montant de : 511 663 €

LEGS FAROUX :

Le Conseil Municipal a décidé de créer une commission de travail qui sera chargée de prospecter des biens immobiliers à acheter pour remplacer le capital du Legs FAROUX.

La commission est composée de : *Jacky CRETY, Nathalie COMARLOT, Lionel HOUZET et Bastien PAULAUQUI.*

Le Maire,
Jacky CRETY